



**Rencontre fournisseurs
du 14 mai 2019
Achat Espace Public**

Présentation des intervenants

DIRECTION DES FINANCES ET DES ACHATS

- **Jean LECONTE** : Responsable des Achats Espace Public
- **Loan DINH** : Adjointe au chef de service, sous direction de la comptabilité
- **Avelina VIEIRA** : Responsable de l'équipe du bureau des marchés en lien avec le service des Achats Espace Public

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DEPLACEMENTS

- **Sylvie FOURIER** : Chef du bureau achats-marchés

DIRECTION DE LA PROPRETE ET DE L'EAU

- **Christophe DALLOZ** : Responsable du Service Technique de l'Eau et de l'Assainissement

Sommaire

01 Politique,
Organisation et
Objectifs Achats
de la Ville

02 Suivi de vos
Factures et
Paiements

03 Programmation
Opérations
Travaux
2019-2020

04 Comment
répondre aux
consultations de
la Ville ?

05 Réponses à vos
questions

01

Politique, Organisation et Objectifs Achats de la Ville

Rencontre fournisseurs
Achat Espace Public
Politique, Organisation et Objectifs
Achats de la Ville

Les achats et l'aménagement de l'espace public parisien

Un Objectif

Concevoir l'espace public avec une nouvelle approche basée sur le développement durable, la sobriété et la participation citoyenne

Deux outils majeurs

Un 1er schéma parisien de la commande publique responsable

Une nouvelle réglementation de la commande publique apportant plus de souplesse et de possibilités

Trois enjeux prioritaires

Économie budgétaire
En réduisant les coûts de construction et de rénovation

Développement social et solidaire

Développement environnemental pour améliorer la qualité de vie à Paris :
Le RÉEMPLOI

Direction des Finances et des Achats

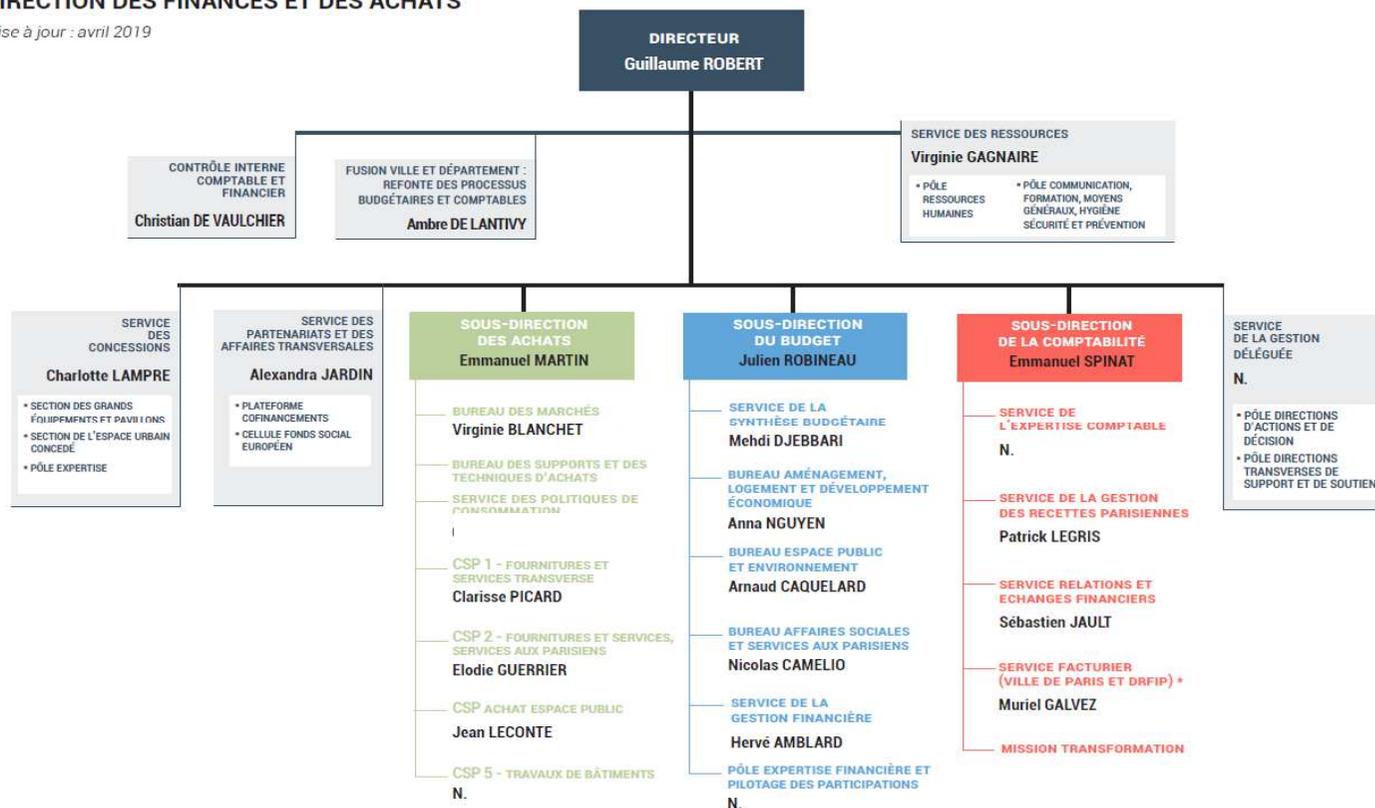
LES MISSIONS DE LA SOUS-DIRECTION DES ACHATS



Organigramme de la Direction des Finances et des Achats

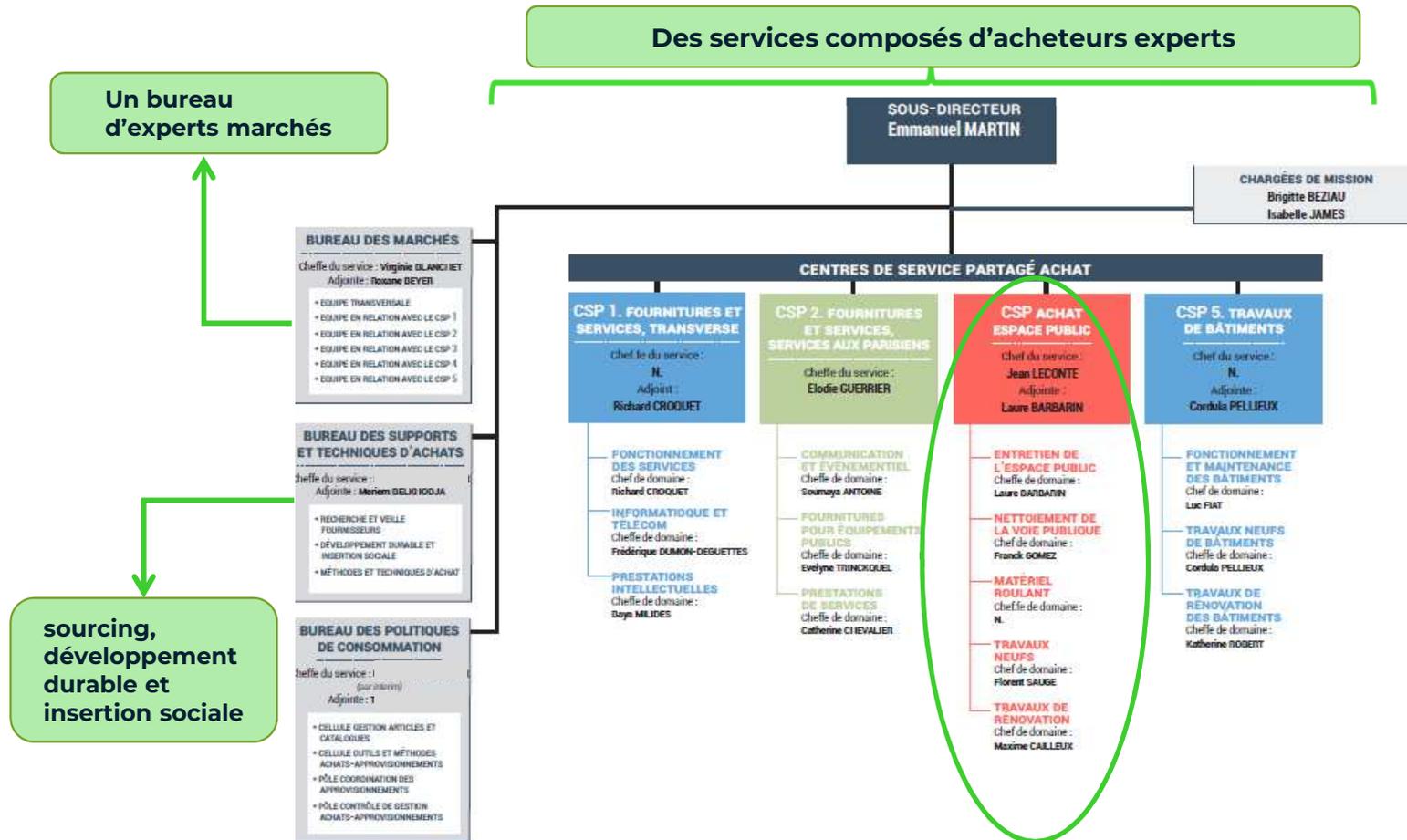
DIRECTION DES FINANCES ET DES ACHATS

Mise à jour : avril 2019



* Sous l'autorité du comptable public

Présentation de la Sous-Direction des Achats



Direction des Finances et des Achats

LA SOUS-DIRECTION DES ACHATS :

UN PARTENAIRE POUR TOUTES LES DIRECTIONS DE LA VILLE DE PARIS



La SDA assure la passation :

- des **marchés récurrents**
- des marchés sur les **opérations spécifiques**
- dès **90 k €**

Développement durable et commande publique

Paris, 1^{ère} ville à se doter d'un schéma de la commande publique responsable

Une adoption à l'unanimité le **16 février 2016** en **Conseil de Paris**

- AXE 1 : IMPULSER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR UNE VILLE DURABLE
- AXE 2 : CONSTRUIRE UNE VILLE SOLIDAIRE
- AXE 3 : PARIS, VILLE EXEMPLAIRE



Accéder au **Schéma parisien de la commande publique responsable**

<http://www.paris.fr/actualites/paris-adopte-un-schema-de-la-commande-publique-responsable>

Développement durable et commande publique

Schéma - AXE 1 : Impulser la transition écologique pour une ville durable

Principaux objectifs

- Définir des critères **d'économie circulaire** et un indicateur de l'empreinte écologique de la commande publique parisienne
- Favoriser l'économie d'usage et de la fonctionnalité
- Développer le **réemploi et le recyclage**
- Créer une plateforme d'échange et de partage des matériels usagés entre directions de la ville ou avec les structures de l'ESS
- Lutter contre l'obsolescence programmée
- Accentuer le **caractère durable de la construction et de la rénovation du bâti**
- Minimiser l'énergie grise
- S'engager sur des achats exemplaires

Développement durable et commande publique

Schéma - AXE 2 : Construire une ville solidaire

1- Le retour à l'emploi des personnes en difficulté d'insertion socio-professionnelle

- **Via les clauses d'insertion**

Objectifs 2020 : 600 marchés clausés - 20% des marchés – 1 million d'heures générées – des parcours de qualité

- **Via les marchés d'insertion et les marchés réservés**

Objectifs 2020 : 100 marchés d'insertion et 25 marchés réservés au secteur protégé et adapté

- **Via les critères insertion sociale**

UN PARTENAIRE : L'EPEC

2- Une économie solidaire et des circuits courts

3- Lutte contre toutes les discriminations

- Actions de sensibilisation des acteurs économiques et des entreprises
- Promotion de l'égalité femmes-hommes
- Promotion de l'égalité sociale

Développement durable et commande publique

Schéma - AXE 3 : Paris, Ville exemplaire

1- Une méthodologie d'achat agile et une connaissance de l'offre renforcée

- Augmenter l'achat aux structures responsables grâce aux cartographies et aux sourcings
- Création d'une commission d'anticipation des marchés composée d'élus parisiens (vigilance sur les aspects «développement durable»)
- Déclinaison des grands objectifs du schéma dans les COP des directions
- Évaluation annuelle du schéma (suivi d'indicateurs comme l'empreinte écologique et l'achat social)

2- Diffusion de notre démarche d'achat responsable auprès des acteurs publics

Associer nos partenaires à notre démarche d'achat responsable :

- collectivités françaises et européennes
- bailleurs sociaux
- donneurs d'ordres publics (SNCF, La Poste, ERDF...)

Développement durable et commande publique

Zoom sur l'amélioration de la qualité de l'air

La Ville est engagée dans un large processus pour améliorer la qualité de l'air

- Depuis le 15 janvier 2017, **Paris = zone à faible émission (ZFE)**
Mise en place des vignettes Crit'Air
Interdiction de circuler dans Paris en semaine de 8h à 20h :
 - Depuis le 1^{er} juillet 2016, pour les véhicules particuliers et camionnettes ne répondant pas à la norme euro 2
 - Depuis 1^{er} juillet 2017, extension aux véhicules particuliers diesel et véhicules utilitaires légers euro 2 et aux poids lourds euro III
 - **A partir du 1^{er} juillet 2019, extension aux véhicules légers et véhicules utilitaires légers portant la vignette Crit'Air 4 (en semaine) et aux poids lourds et autocars portant la vignette Crit'Air 4 (7 jours sur 7)**
- Adoption d'un **nouveau Plan Climat Air Énergie**
Objectif : Paris, ville neutre en carbone et 100% ENR (énergies renouvelables) d'ici 2050 + renforcement du volet Air
(Rappel : **interdiction du Diesel à l'horizon 2020 pour nos fournisseurs** – 2024 pour les particuliers)

Rencontre fournisseurs
Achat Espace Public
L'économie circulaire

Plan Économie circulaire 2017-2020

· Objectif : « **zéro déchet enfoui** » en 2020 pour les chantiers municipaux

· Comment? Une feuille de route composée de **3 actions**

1. Développer **une organisation territoriale** pour le réemploi et la valorisation des matériaux
 - étude de faisabilité d'une plateforme pour les terres excavées,
 - études d'identification du besoin et du foncier disponible pour des plateformes de réemploi.
2. Diagnostiquer, trier et **valoriser les ressources** de chantier
 - expérimentations de chantier de réhabilitation et de démolition avec des taux de valorisation matière $\geq 90\%$;
 - expérimentations de réemploi in et ex situ
3. Installer les bases de **nouveaux modèles économiques**
 - contribution aux nouveaux textes de loi et à la réglementation sur le réemploi
 - contribution au développement de l'économie circulaire dans les labels et certifications

Attendus pour des chantiers « zéro déchet enfoui »

Diagnostic déchets + diagnostic ressources : outils d'aide à la décision

- Identification, localisation, caractérisation et quantification **exhaustive** de tous les matériaux et équipements présents dans le bâtiment.
- **Préconisations** en matière de gestion des déchets qui vont être générés : **réemploi/réutilisation, recyclage, valorisation, élimination**

Travaux de construction, réhabilitation, démolition :

- Vigilance sur le **choix des filières** agréées en privilégiant le réemploi/réutilisation, les filières spécifiques de recyclage et par défaut, le centre de tri et la valorisation énergétique.
- **Anticipation de l'organisation** du tri à la source : SOGED ou SOGED allégé (zones de stockage, contenants, phasage des travaux, sensibilisation, choix des filières ...)
- **Dépose sélective** des matériaux valorisables non dangereux, des matériaux dangereux, **recours à un éco-organisme**, éviter les pollutions croisées
- **Traçabilité** des déchets et recollement : registre déchets, documents (BSD, bons de suivi...)

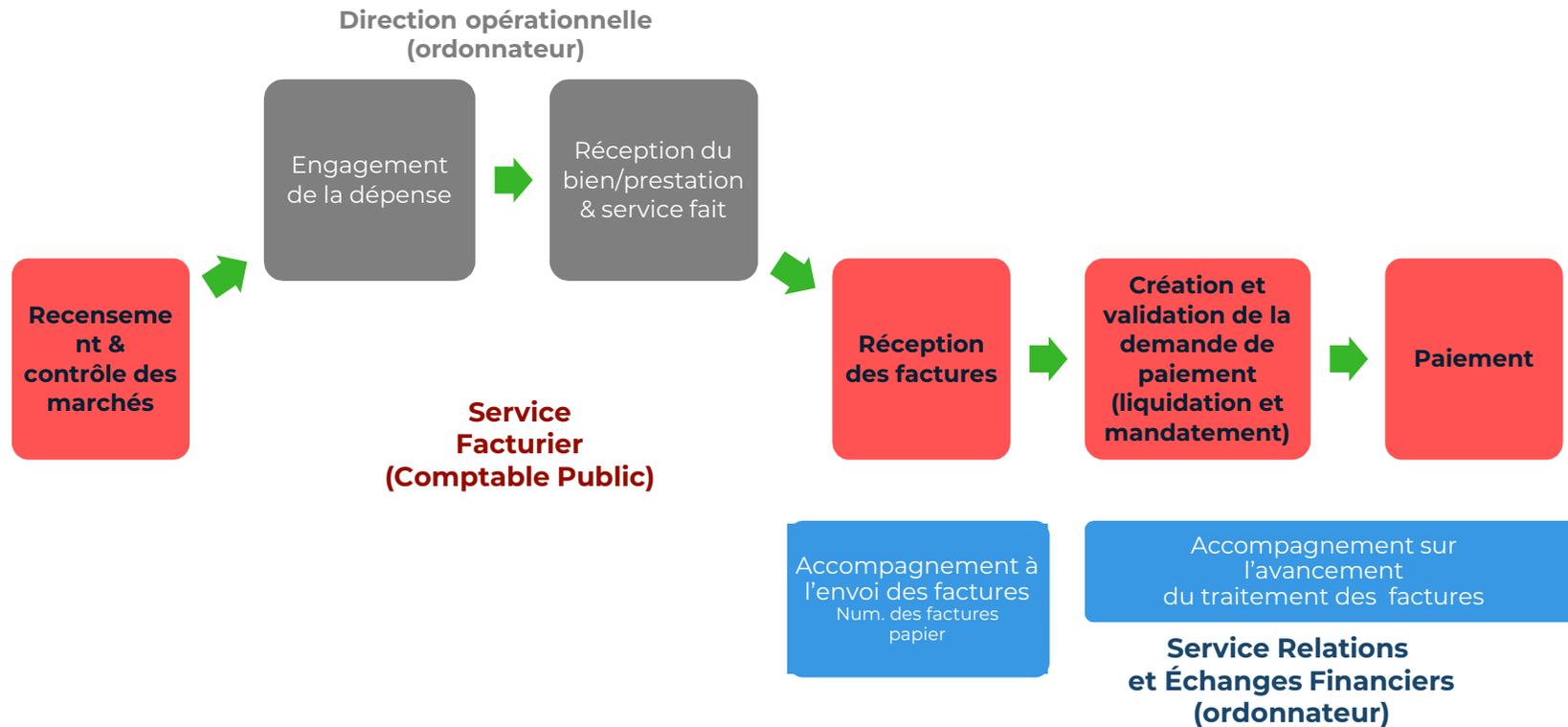
02

Suivi de vos Factures et Paiements

Rencontre fournisseurs
Achat Espace Public
Suivi de vos factures et paiements

Suivi de vos factures et paiements

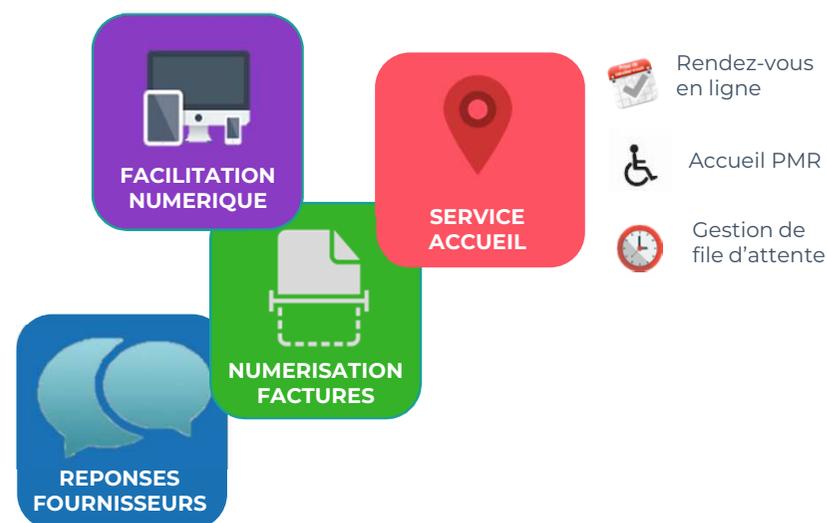
Deux services qui travaillent avec vous



Suivi de vos factures et paiements

Un service qui travaille avec les usagers financiers

- Création en 2017
- Sur la sphère fournisseur :
 - Accompagne le passage à la dématérialisation
 - Traite dans son centre de numérisation les reliquats papier
 - Répond aux relances ou saisines reçues par courrier ou par courriel.
- Depuis 2018, le service est renforcé par un accueil physique :
6 avenue de la Porte d'Ivry
(accueil de préférence sur [rendez-vous](#), ce qui permet de préparer des éléments de réponse)



Suivi de vos factures et paiements

En quelques chiffres



Réponse à 8000 courriers/an



Réponse à 11 000 courriels en 2018



Numérisation de 230 000 factures papier en 2018



Accueil de 110 000 usagers financiers (500 professionnels)

Suivi de vos factures et paiements

Le passage à la facturation électronique : Chorus Pro

Loi du 3 janvier 2014 → Ordonnance du 26 juin 2014

Cadre de développement de la facturation électronique ainsi que le calendrier visant à rendre obligatoire la facturation électronique pour les émetteurs de factures à destination de l'Etat, des collectivités locales et de leurs établissements publics respectifs :

Obligation d'émettre
des factures électroniques



Les grandes entreprises
leurs sous-traitants
Secteur Publics



Les entreprises
de taille moyenne



Les PME

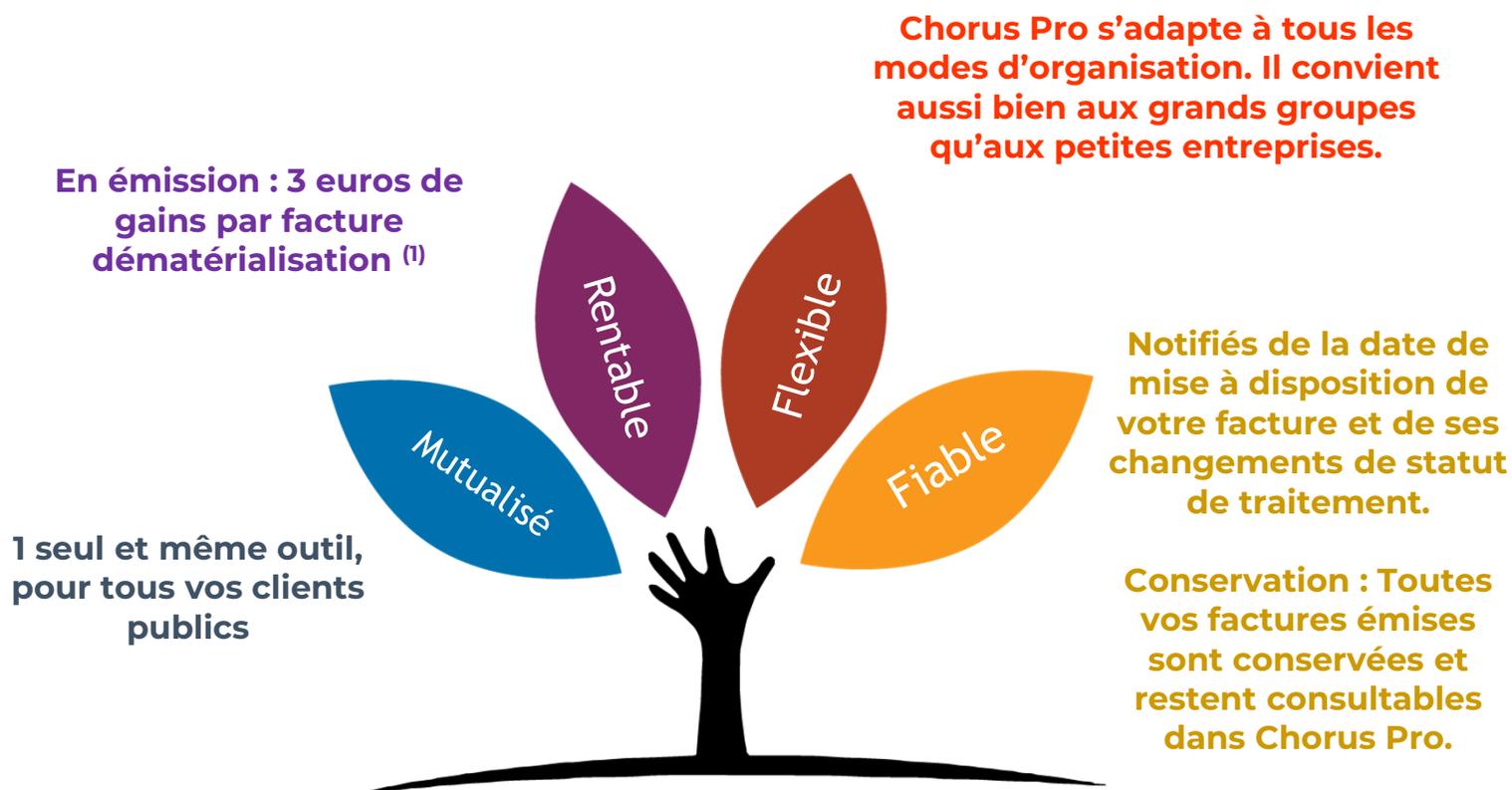


Les micro
entreprises

→ Mise en place d'une solution **technique** mutualisée permettant le dépôt, la réception et la transmission des factures électroniques . **Mise gratuitement** à la disposition des collectivités territoriales, des établissements publics et de l'ensemble des fournisseurs : **Chorus Pro**

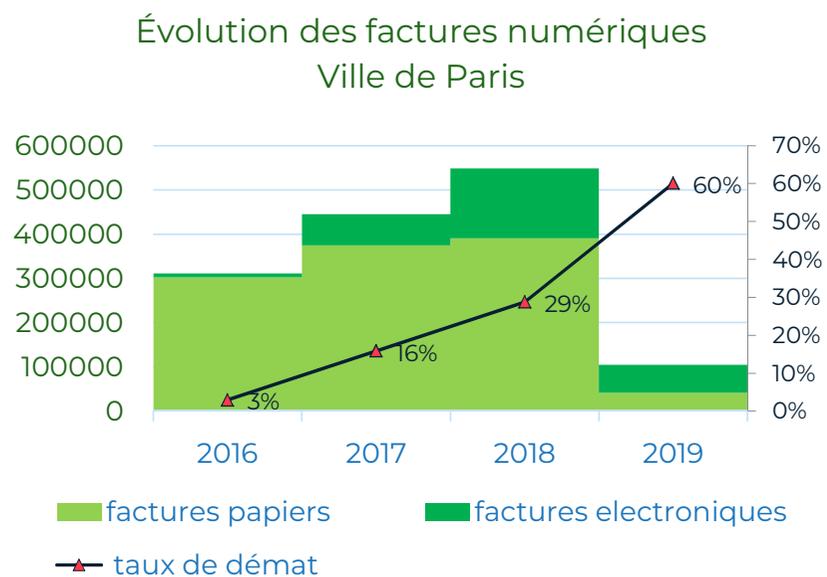
Suivi de vos factures et paiements

Les apports de Chorus Pro

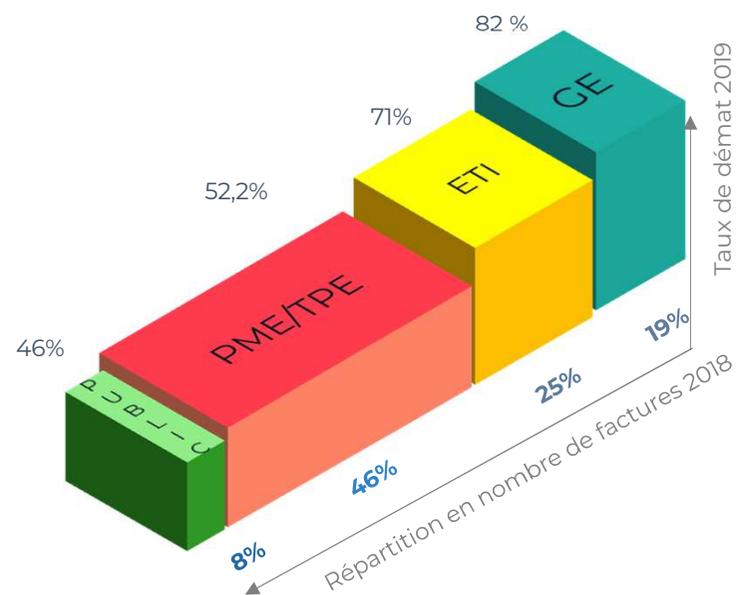


Suivi de vos factures et paiements

Chorus Pro un outil qui fonctionne !



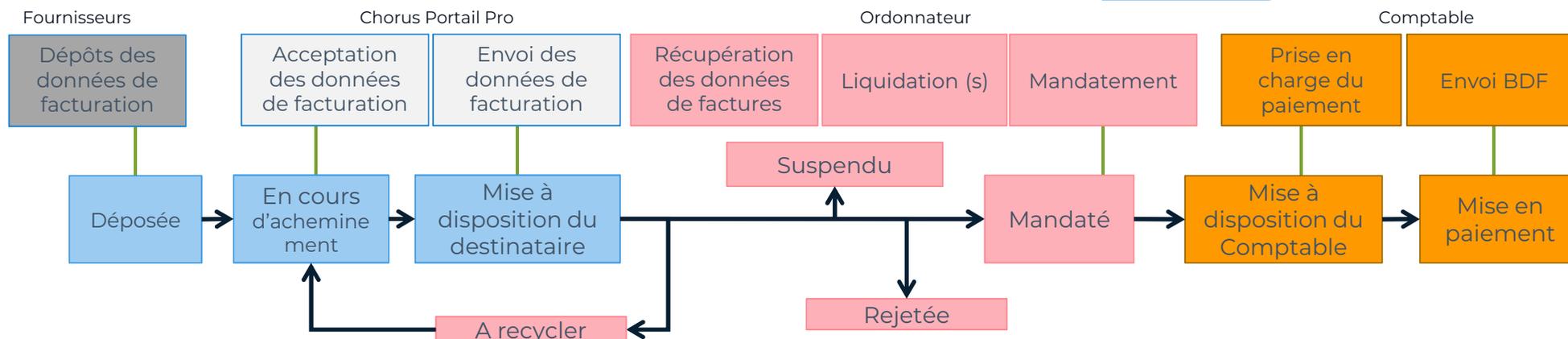
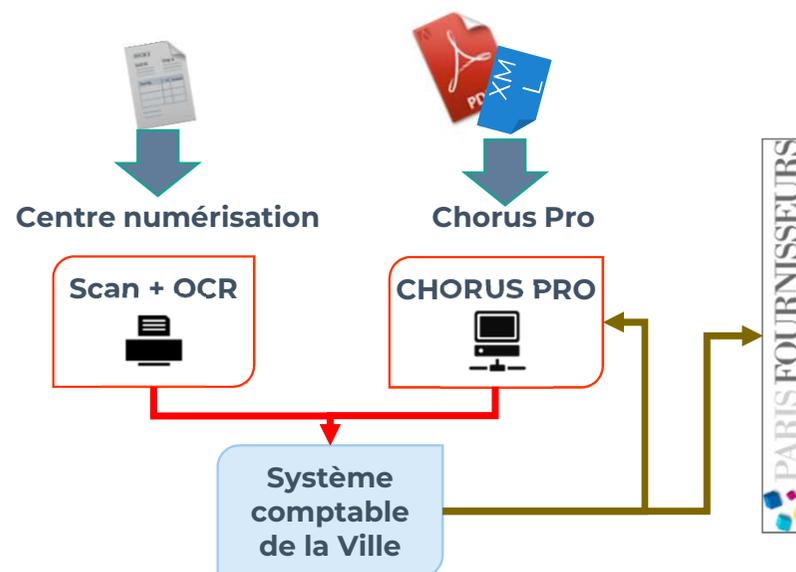
Taux PME (sans TPE) : 47,8% en 2019
(jan 45% > fev 46% > mars 57% > avril 64,6%)



Suivi de vos factures et paiements

Chorus Pro un outil qui fonctionne

- Chorus Pro est entièrement intégré à la chaîne comptable (dématérialisation des factures depuis 2009)
- Les outils Ville permet d'avoir une visibilité complète du traitement de vos factures : Dans Chorus Pro comme dans notre portail fournisseur.



Plusieurs liens utiles



Aller sur le site de Chorus Pro déposer vos factures
<https://chorus-pro.gouv.fr/>

Documentation Chorus Pro
<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/>



Aller sur l'espace Pro de Paris.fr, partie « Vos factures et leur suivi »
<http://www.paris.fr/professionnels/l-entreprise-au-quotidien/vos-factures-et-leurs-suivis-4224>



Aller sur le portail fournisseurs de Paris
<https://fournisseurs.paris.fr/>



Prise Rendez-vous au service relation et échange Financiers
https://u30-pr-v1-tom02.apps.paris.mdp/rdvsref/jsp/site/Portal.jsp?page=appointment&view=getViewAppointmentCalendar&id_form=25



Voir si le service d'accueil est ouvert
<https://www.paris.fr/equipements/service-relations-et-echanges-financiers-sref-accueil-usagers-financiers-et-professionnels-1915>



Saisir le SREF par courriel
DFA-servicefournisseurs@paris.fr

Le Service Facturier (SFACT)

Le Service Facturier (SFACT) mis en œuvre à la Ville de Paris est un mode d'organisation de la dépense publique innovant dans le secteur public local

C'est un service partagé entre une **collectivité territoriale** et un **service de l'État** représentant deux entités juridiques. Ce service **dépasse les frontières traditionnelles** des administrations publiques, interroge leurs relations au regard de la qualité du **service rendu** ainsi que de l'efficacité de l'action publique.

Le SFACT associe donc des agents relevant de deux fonctions publiques.

Le Service Facturier (SFACT)

Bilan 18 mois après sa mise en place

- **Fiabilisation du circuit de la dépense** par une harmonisation des procédures, un **meilleur pilotage** et une **professionnalisation** accrue des services;
- **Qualité comptable** améliorée; **Traçabilité et audibilité** renforcées;
- Relations avec les **fournisseurs** améliorée;

Le Service Facturier (SFACT)

La mise en place du SFACT constitue une étape majeure de la modernisation de la chaîne financière et comptable de la Mairie de Paris.

Cette **démarche d'amélioration** se poursuit par:

- ▶ Des travaux permettant **une plus grande automatisation de la chaîne de la dépense (service fait présumé, liquidation automatique)** & une diminution des **actes de faible montant**.
- ▶ Une démarche d'**amélioration de la qualité des comptes** : développer un **dispositif de contrôle interne** qui s'appuie sur la démarche de **certification des comptes** (exercice 2020).
- ▶ Un **plan de progrès ambitieux sur la recette** en lien avec les Directions, avec une cible in fine de **service mutualisée de la recette (VDP-DGFIP)** similaire aux principes du SFACT.

Le Service Facturier (SFACT)

En quelques chiffres



323 730 factures exploitables et 59 400 demandes de liquidation



505 300 liquidations



411 350 mandats 10,5 milliards €



1 670 titres de recettes 4 milliards €

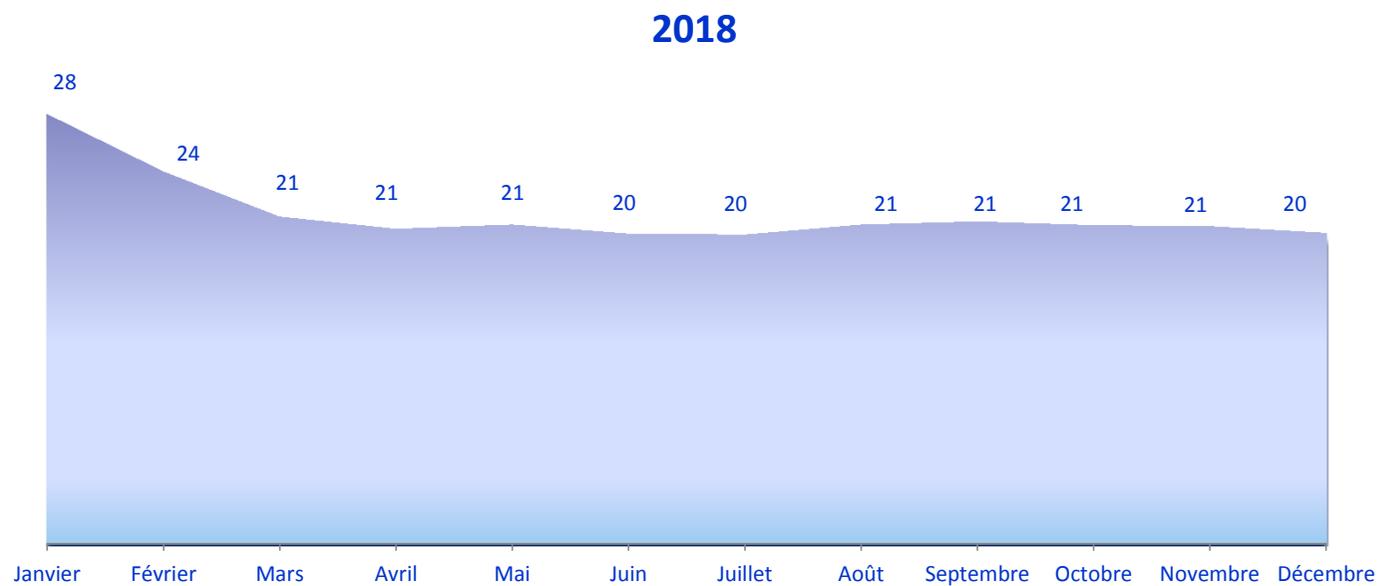


Un délai global de paiement de 20 jours



83 % des factures traitées en moins de 30 jours

Le délai global de paiement de la Ville de Paris



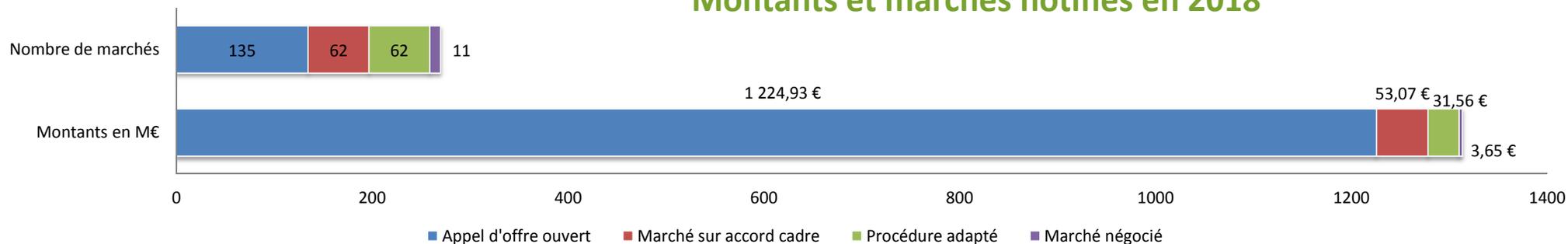
03

**Programmation
Opérations Travaux
2019-2020**

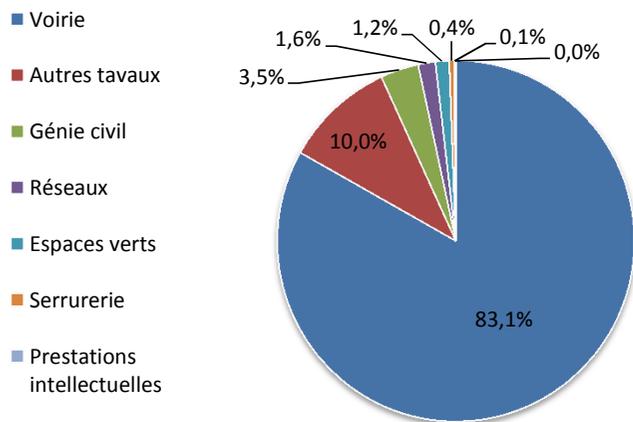
Rencontre fournisseurs
Achat Espace Public
L'activité de la DFA
Bilan des Marchés de Travaux 2018

Travaux Achat Espace Public

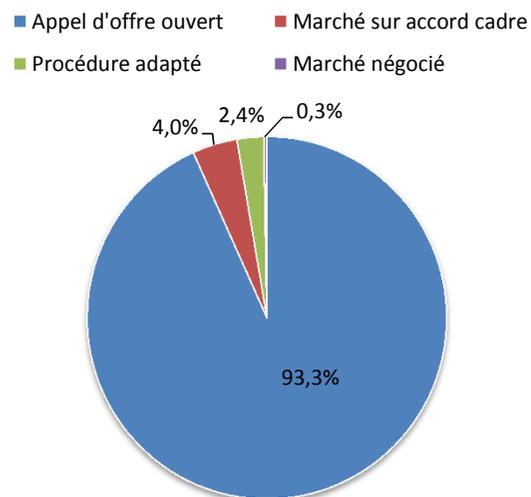
Montants et marchés notifiés en 2018



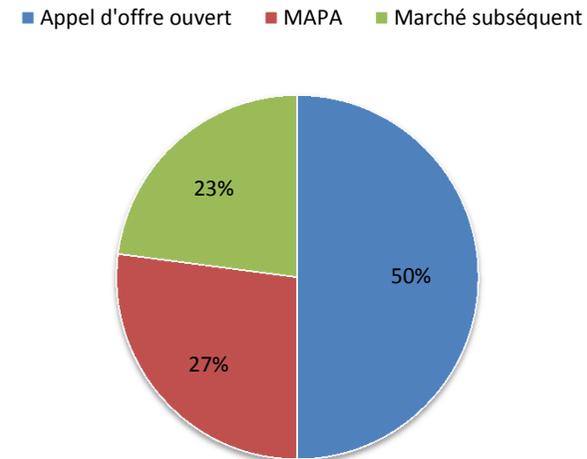
Répartition des montants par famille de travaux



Poids financier par catégories



Répartition des marchés par procédure



Rencontre fournisseurs
Achat Espace Public
Direction de la Voirie et des Déplacements

Direction de la Voirie et des Déplacements

- L'exploitation du **domaine viaire et fluvial**
 - 61 000 candélabres
 - 200 000 sources ou points lumineux
 - 130 kilomètres de voies navigables sur 5 départements
 - 10 M de m² de trottoirs
 - 13 M de m² de chaussées
- La politique des **déplacements** et du stationnement
 - 800 km de pistes cyclables – objectif 1000 km au printemps 2020
 - L'activité 'fourrières' depuis le 1er janvier 2018
- **La qualité de l'espace public**
 - Par an, plus de **20 000 'chantiers'** au sens large
 - incluant une occupation pour un échafaudage ou une benne par exemple
 - La bonne tenue des chantiers
 - Les nouvelles **barrières** grises à généraliser
 - Et les **7 places** de cette mandature

LES SEPT PLACES de la mandature



Direction de la Voirie et des Déplacements

En projet / prochaines dernières utilisations
de l'**accord-cadre multi-attributaire** de travaux d'infrastructure de voirie

fin en octobre 2019

➔ Renouvellement pour mi-2020

- opération '300 jeunes pieds d'arbre'

- abords de la Bourse du commerce
- boulevard de Belleville
- avenue de Saint Mandé

Et si possible (travaux au printemps 2020 ... ?) :
secteur Goutte d'Or - rue Léon et rue Myrha (phase 2 ?)
Marais - rue de la Verrerie (phase 2 ?)

Direction de la Voirie et des Déplacements

Rue d'Alsace 10^e : travaux de réaménagement de la voie

Budget prévisionnel de l'opération : 3 M € TTC

Lancement de la consultation en septembre 2019

Début des travaux : janvier 2020



Direction de la Voirie et des Déplacements

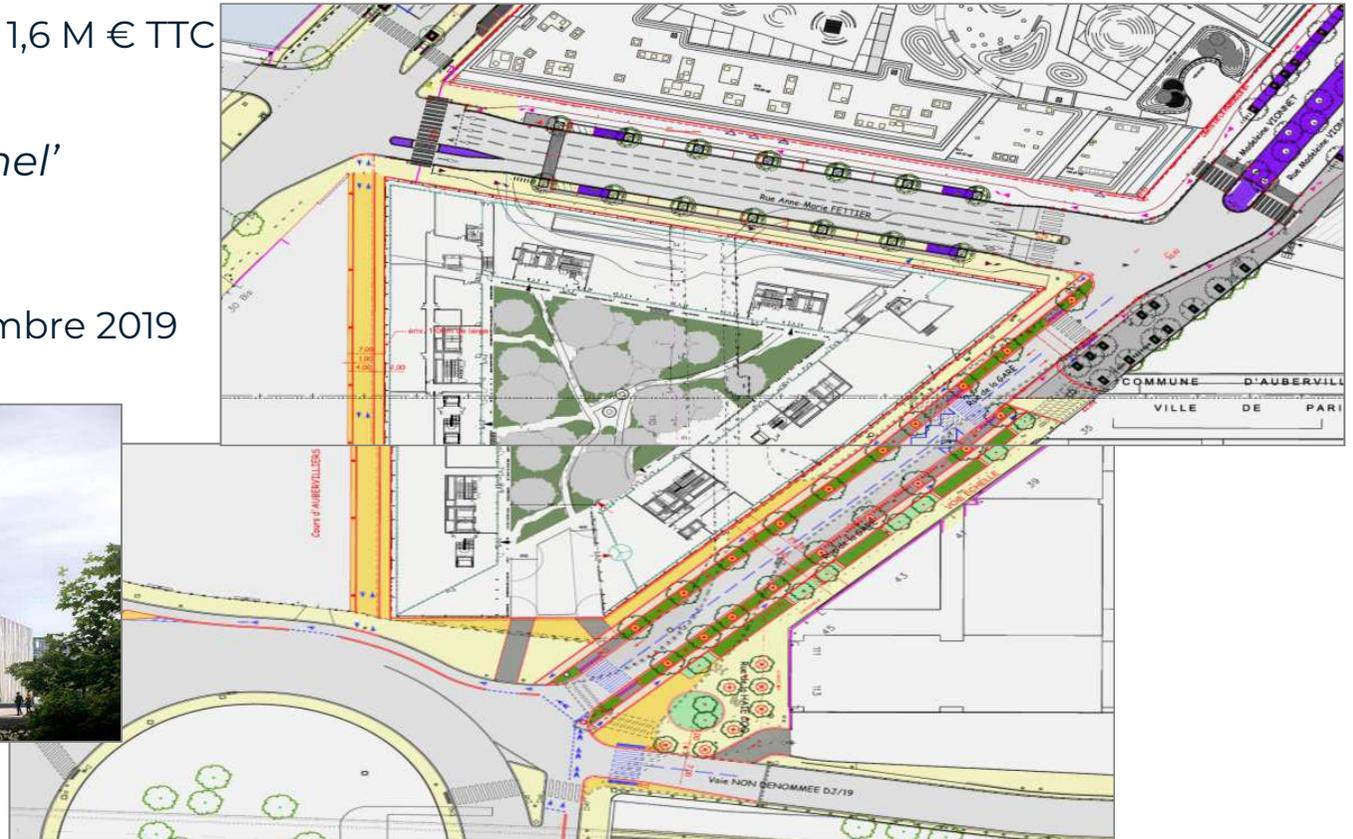
Rue de la Gare et abords Porte d'Aubervilliers 19^e

Budget prévisionnel de l'opération : 1,6 M € TTC

Aménagement d'une nouvelle voie 'voie Chanel' et réaménagement de la rue de la Gare

Lancement de la consultation : novembre 2019

Début des travaux en mai 2020



Direction de la Voirie et des Déplacements

Boulevard Pasteur 15^e : aménagement et végétalisation du terre plein central

Budget alloué à la totalité de l'opération (y compris Bd de Vaugirard) : 2,9 M € TTC

Lancement de la consultation en janvier 2020

Début des travaux en juin 2020



Direction de la Voirie et des Déplacements

Porte Brancion 15^e : aménagement des espaces publics

Budget prévisionnel de l'opération : 1,5 M € TTC

Lancement de la consultation en mars 2020

Début des travaux en septembre 2020



PIEDS D'ARBRES CIRCULAIRES ET VÉGÉTALISÉS
St. Sébastien, Paris 13^{ème}
Architecte : M. CHEVIGNÉ



VÉGÉTALISATIONS BASSES ET ASSÈGES CARRÉS EN GRANIT
Place d'Alsace, 10^{ème} arr., Paris 10^{ème}
Architecte : Vigier - N. Rostère et Gagnaire



LEGÈRES MÉTALLIQUES DE PROTECTION DES JARDINIÈRES LÉGÈRES, FLOUVES OU A-COURBES POUR INFILTRATION
Rd Rempart, Paris 19^{ème}
Architecte : Vigier - N. Le Masson



RAVES À JOINTS EN HERBES
Avenue de la République, Paris 15^{ème}
Architecte : Vigier - N. Le Masson

Direction de la Voirie et des Déplacements

Passerelle de la Mare (Paris 20^e) Reconstruction à l'identique sur 'la petite ceinture'

- Lancement de la consultation prévu en juillet 2019
 - Travaux d'octobre 2019 à mars 2020
- ➔ Budget alloué à la totalité de l'opération : 600 000 € TTC



Direction de la Voirie et des Déplacements

Pont Neuf

Restauration du mur de soutènement et des garde corps autour de la statue du Vert Galant

- Lancement de la consultation prévu début 2020
- Travaux en 2^e semestre 2020

➔ Budget alloué à la totalité de l'opération : 700 000 € TTC



Direction de la Voirie et des Déplacements

Escaliers de l'avenue parc de Passy (16^e) → Budget de l'ordre de : **500 000 € TTC**

Déjà plus de 100 000 € de travaux depuis 2018 : reprise superficielle des marches, réfection des balustres vétustes ou accidentés suite à chutes de branches d'arbres, élagage des arbres – et début 2019, suppression des arbres dangereux et d'une bonne partie de la végétation

→ **objectif 2019 : Réparation complète - Restauration**

*Mesures conservatoires
pour neutraliser l'escalier côté Est
entre les paliers hauts et bas*

- Réparation des marches
- Remplacement de tous les nez de marches
- Remise en état des perrés
complètement minéralisés.
- Rénovation des mains-courantes
et des balustres en pierre.
- Végétalisation du terre-plein central
à faible développement.



Direction de la Voirie et des Déplacements



Début 2020, voire au-delà (?)

*PONT Sully - travaux de restauration générale
après les travaux 2019 de réparation de l'arche 2
suite à accident*

*PONT à HAUBANS – réseau Austerlitz
travaux de rénovation*

Direction de la Voirie et des Déplacements

Les canaux

130 km de domaine public fluvial sur 5 départements

dont 3 canaux : Canal St Martin, canal St Denis, canal de l'Ourcq (97 km)

- organisation et maintien de la sécurité de la navigation ou de la l'amarrage des bateaux
- entretien et maintenance hydraulique du réseau
- valorisation du patrimoine (exploitation des ports, halte nautique)
- entretien des espaces naturels environnants (entretien des arbres, fauche, ...)



Direction de la Voirie et des Déplacements

Réalisation 2019 sur le canal Saint Martin : un corridor écologique sur et sous l'eau

Le service des canaux a installé le premier îlot-jardin flottant de 40 m² / 620 plantes via un radeau et des cabanes-habitat support de nourriture et de nidification pour animaux, poissons, oiseaux et insectes

⇒ un projet qui végétalise les berges du canal et offre un refuge pour la biodiversité

- Matières recyclées et recyclables
(tapis de coco, géotextile, tube et maille polyéthylène pour assurer rigidité et flottaison)
 - Amélioration du fonctionnement
écologique du canal
- = choix des plantes pour leur potentiel :
/ éliminer ou stocker les micropolluants
/ capacité à résister au froid, leur pérennité
/ adaptation à l'eau
/ peu d'entretien



Direction de la Voirie et des Déplacements

UN GROS SUJET pour le service des canaux comme dans tout Paris
LA PROPETE

→ nettoyage par un bateau nettoyeur

Expérimentation en cours :

poubelles flottantes sur le bassin de la Villette

= récupération des déchets flottants par aspiration

→ depuis 2017, baignade publique du bassin de la Villette

⇒ dispositif de protection de la baignade vis-à-vis d'un bateau à la dérive (cordages de retenue entre les flotteurs) et station d'alerte microbiologique en amont

⇒ et en projet, achat d'un bateau faucardeur

Direction de la Voirie et des Déplacements

Le boulevard périphérique, les tunnels et les berges de la Seine dans Paris

→ le périmètre de la Section des Tunnels, des Berges et du Périphérique (STBP)



Direction de la Voirie et des Déplacements

La Section des Tunnels, des Berges et du Périphérique de la DVD, Une section aux missions très diverses :



- Mission de maintenance et dépannage des équipements d'exploitation du BP - caméras, Panneaux à Messages Variables (PMV), bornes d'appel d'urgence, stations de comptages et des équipements de sécurité des tunnels, détection automatique d'incidents (DAI), systèmes de ventilation etc.
- Gestion et surveillance de la circulation sur le BP et dans les tunnels en lien avec les services de police – supervision 24h/24 depuis le 'PC Bédier'
- Organisation matérielle du barriérage pour les opérations « Paris Respire », « Journée Sans Voiture » et sécurisation des évènements
- Entretien des infrastructures chaussées et voies sur berges du territoire

(Tapis, Signalisation verticale et horizontale, Murets, GBA, barrières, etc.)

Direction de la Voirie et des Déplacements

Le BP, c'est ...

- 36 000 points lumineux dont 3 700 candélabres alimentés par 47 postes EP
- 150 ouvrages d'art
- 44 ha d'espaces verts dont 10 000 arbres
- plus de 1 million de véhicules par jour
- 10 % de la chaussée parisienne
 - 1 000 000 m² de chaussée principale
 - 1 380 000 m² avec les bretelles de raccordement
 - un gabarit autoroutier
 - avec des voies de 3,50 à 3,20 m de large
- 35 km dont 50 % fin 2019 en **enrobés phoniques**



Direction de la Voirie et des Déplacements

→ En 2019 :

le marché de 'tapis' actuel à renouveler pour avril 2020
= un chiffre d'affaire de l'ordre 10 M € HT
sur les deux lots (BP et Paris intra muros)
depuis 3 ans d'exécution



+ un marché de Moe 'études' pour la voie réservée aux JO
(travaux sur 2022)

Direction de la Voirie et des Déplacements

Inspection Générale des Carrières

- Rôle réglementaire sur les demandes d'autorisation d'urbanisme (PC)
- Interventions et conseils sur les désordres liés aux mouvements de terrains
- Inspections des carrières visitables
- Mission de sécurité publique : prévention des risques mouvements de terrains liés aux anciennes carrières et à la dissolution du gypse
- Surveillance des nappes phréatiques notamment en période de crue et post-crues (280 piézomètres)
- Etudes et travaux de reconnaissance et consolidation de sol



'Paris, un gruyère consolidé'

Direction de la Voirie et des Déplacements

Inspection Générale des Carrières

2019 → renouvellement des marchés d'études de reconnaissance de sol
6 M € HT de commandes depuis avril 2016



Direction de la Voirie et des Déplacements

PLAN VELO / bois de Boulogne et bois de Vincennes

En 2020 → début des travaux d'aménagements cyclables dans les bois
sous maîtrise d'ouvrage de la SPLPariSeine

Budget alloué : environ 5 M € HT

AVANT-APRES

« création de piste cyclable sur trottoir »

Opération 'route des Lacs Passy dans le 16^e en cours de réalisation'



Direction de la Voirie et des Déplacements

TRAMWAY T3 ouest / porte Dauphine 16^e-17^e

3,2 km à livrer fin 2023

100 M TTC

Phase 1 = depuis fin mars 2019 début du PRO et des travaux des concessionnaires

LES CHIFFRES CLÉS

2 arrondissements parisiens (16 ^{ème} et 17 ^{ème}) et communes limitrophes concernées (Levallois-Perret et Neuilly-sur-Seine)	3,2 km de tracé	12 minutes de temps de parcours estimé entre la porte d'Asnières et la porte Dauphine
2 Environ 3 Km de pistes cyclables le long du tracé	7 nouvelles stations dont 3 en correspondance avec les lignes 1, 2 et 3 du métro, les lignes C et E du RER et de nombreuses lignes de bus	59 000 voyageurs attendus par jour entre la porte d'Asnières et la porte Dauphine (en semaine)
Un service 7 jours sur 7 de 5h30 à 00h30	Un passage en station toutes les 4 minutes en heures de pointe et toutes les 8 minutes en heures creuses	

LES GRANDS PRINCIPES D'INSERTION

- Un tracé connecté au reste du réseau de transport, favorisant ainsi l'intermodalité
- Une plateforme dédiée au tramway, majoritairement végétalisée
- Des trottoirs élargis et des traversées piétonnes sécurisées
- Des pistes cyclables sécurisées et continues tout le long du tracé en connexion avec les autres itinéraires pour renforcer le réseau cyclable
- De nouvelles plantations

LE CALENDRIER DE RÉALISATION

Élaboration du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP)	Études préliminaires du projet	Début des travaux	Mise en service du prolongement					
2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Horizon 2023
	Concertation publique		ENQUÊTE PUBLIQUE					

Direction de la Voirie et des Déplacements

TRAMWAY T3 ouest / porte Dauphine 16^e-17^e

Phase 2 = travaux définitifs

➔ démarrage mi-2020

➔ près de **15 marchés** à passer :

objectif janvier 2020

lancement des premières consultations

'OUVRAGES D'ART'

**pontage – écrêtage - comblement de trémie
démolition de chaussée**

- OA RER C au droit de la port Dauphine
- OA « trémie Champerret »
 - comblement
 - Pontage
- OA « trémie Henri Gaillard » comblement



L'ESSENTIEL DU PROLONGEMENT À LA PORTE DAUPHINE

LE T3 ET SES PROLONGEMENTS

D'abord parti du pont du Garigliano [15^e] jusqu'à la porte d'Ivry [13^e] en 2006, le tramway T3 a rejoint la porte de la Chapelle en 2012 et arrivera en novembre 2018 à la porte d'Asnières [17^e]. Le T3 poursuit sa route vers l'ouest avec le prolongement à la porte Dauphine [16^e].

Pour répondre aux fortes attentes qui se sont exprimées lors des étapes précédentes de concertation et d'enquête publique sur le tronçon porte de la Chapelle - porte d'Asnières, par la population et les élus, le prolongement du tramway T3 à la porte Maillot a été inscrit au schéma directeur de la Région Île-de-France. Le tronçon Chapelle-Asnières et ses prolongements figurent au Contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2020.

Dans la continuité de la concertation publique menée début 2016, la Ville de Paris et Île-de-France Mobilités portent à l'enquête publique le projet de prolongement du tramway T3 jusqu'à la porte Dauphine.



Le tracé du prolongement à la porte Dauphine



Noms des stations provisoires

Direction de la Voirie et des Déplacements

TRAMWAY - Après les attributions 'ouvrage d'art'

- Travaux préparatoires : Démolition / Dépose
- Travaux de voirie et infrastructure / plusieurs lots
- Travaux d'éclairage public et signalisation lumineuse tricolore (EP-SLT)
- Travaux d'espaces verts
- + **Marchés de fournitures** - bordures en granit / mobilier urbain
- + **Marché de recyclage de bordure granit**

Tramway - été 2018 : pose de 27.000 m² de gazon éco-performant et éco- responsable : faible consommation d'eau - tonte peu fréquente - entretien selon le principe du « zéro phyto »



Direction de la Voirie et des Déplacements

En 2019 / marchés de fournitures à renouveler

des fournitures majeures pour l'espace public

- fournitures en béton (bordures, dalles podotactiles, cadres d'arbres, bancs 'papillons', etc.) / 2^e semestre 2019
- mobilier urbain 'Alphand' en fonte ou acier / fin 1^{er} semestre 2019



Direction de la Voirie et des Déplacements

En 2019 / deux sujets relevant de la gestion du domaine :

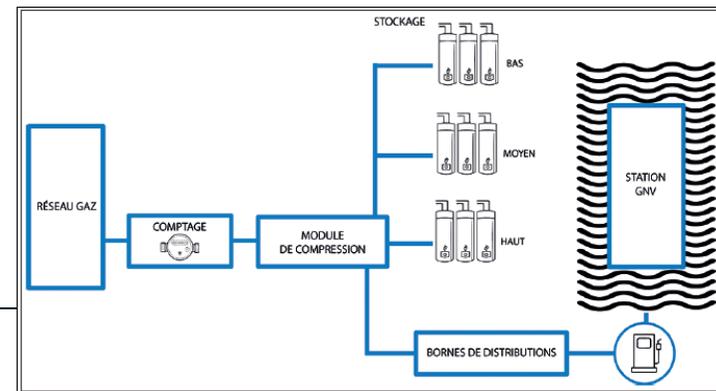
- **Investigations complémentaires – détection de réseaux EP-SLT en classe A**

→ obligation reportée au 1^{er} janvier 2020

- de l'ordre de 13 000 IC/an
- IC & interventions connexes => près de 20 M€ de prestations à réaliser pendant environ 2 ans

- **Concessions de travaux pour des stations d'avitaillement en GNV et autres énergies alternatives (électrique, hydrogène)**

→ stations publiques (accessibles à tous) ou réservées à la recharge de véhicules municipaux



Direction de la Voirie et des Déplacements

ACTIVITE 'FOURRIERES'

= enlèvement des véhicules en stationnement gênant / 7 marchés

*transfert de compétence de l'Etat (préfecture de police) à la Ville de Paris
depuis le 1^{er} janvier 2018*

→ En 2020 : fin de 7 marchés pour mise en fourrière

'marchés de grutiers'

→ un chiffre d'affaire de près de 10 M € HT
sur l'exercice 2018



Direction de la Voirie et des Déplacements

ACTIVITE 'FOURRIERES'

= enlèvement des véhicules en stationnement gênant

→ dernier trimestre 2019, lancement de consultation(s)

→ nouveaux marchés pour mai-juin 2020

→ En cours :

- Une nouvelle stratégie contractuelle ?
- Un nouvel allotissement – géographique ?
- Un passage obligatoire à une motorisation propre !

Direction de la Voirie et des Déplacements

Les nouvelles barrières de chantier

- **monochrome gris foncé** pour une meilleure insertion dans l'espace public
- **des ondulations** accentuées pour un **profil anti-affichage**
- **des accroches plus efficaces pour mieux clore les emprises**
- **des perforations anti-déversement** pour améliorer la stabilité en atténuant la prise au vent
- un effet transparence qui améliore la **surveillance des emprises pour une plus grande sécurité**
- deux modèles de barrières selon la nature et la durée du chantier



Direction de la Voirie et des Déplacements

➤ Attentes particulières

- Propreté et sécurité sur les chantiers
- Respect des délais contractuels
- Facturations régulières

Et ...

- Avenant de transfert ?
- Répartition entre cotraitants ?
- Sous-traitance ?
- RIB ?
- portail fournisseurs <https://fournisseurs.paris.fr>
point de contact : DFA-servicefournisseurs@paris.fr

Et l'EPEC pour les clauses sociales

Rencontre fournisseurs
Achat Espace Public
Direction de la Propreté et de l'Eau

Direction de la Propreté et de l'Eau

La **DPE** a pour mission la collecte et la prévention des déchets, la mise en œuvre de la politique municipale de l'eau, la collecte et le transport des eaux usées.

- **Le Service technique de l'eau et de l'assainissement (STEA)** propose et met en œuvre la politique municipale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement parisien
- **Le Service technique de la propreté de Paris (STPP)** est chargé du nettoyage de l'espace public et de la collecte des déchets sur le territoire parisien. Il participe également aux actions menées en matière de tri et de prévention des déchets.

Personnels

7 500 agents

6 800 agents au Service technique de la propreté de Paris
dont **5 000** éboueurs, **700** conducteurs
et **500** techniciens des services opérationnels
du nettoyage

500 agents au Service technique de l'eau et de l'assainissement
dont **200** égoutiers et **70** techniciens des services
opérationnels de l'assainissement

Direction de la Propreté et de l'Eau

2 900 km de trottoirs à nettoyer

30 000 corbeilles de rue à collecter

3 000 tonnes de déchets collectés par jour par **480** bennes

400 000 m² de graffiti à enlever par an

2 445 km d'égouts à entretenir

111 000 branchements particuliers sur les égouts à vérifier

328 millions de m³ d'eau usée collectée en 2015

12 650 km de câbles de fibre optique dans les égouts à contrôler

Programme de la DPE

Les accords cadre

Renouvellement de l'accord cadre à bons de commande pour le diagnostic des ouvrages visitables

- Dans le cadre du plan de réhabilitation du réseau d'assainissement de Paris, des actions d'auscultation et de diagnostic sont réalisées pour déterminer les travaux à effectuer.
- Les prestations sont déclinées comme suit
 - · L'exécution de prestations de pré et diagnostics et élaboration des projets de réhabilitation, le cas échéant
 - · Le contrôle en cours d'exécution des prestations
 - · Le contrôle après exécution des prestations 2 lots géographiques.
- Deux ans renouvelable, 2 lots : Lot 1 : 1er, 2e, 3e, 4e, 8e, 9e, 10e, 11e, 17e, 18e, 19e et 20e / Lot 2 : 5e, 6e, 7e, 12e, 13e, 14e, 15e, et 16e. Mini 300 000 € HT et maxi 1 100 000 € HT.
- AAPC juin 2019, remise des offres juillet 2019 et notification en décembre

Programme de la DPE

Les accords cadre

Renouvellement de l'accord cadre à bons de commande pour la réhabilitation des ouvrages non visitables

- Le réseau d'assainissement de Paris comporte 100 km de canalisations non visitables posées en terre. Ces dernières se trouvent essentiellement dans les bois, de Vincennes et de Boulogne et dans les voies privées classées dans le domaine public. Elles font l'objet de diagnostics et d'un programme de réhabilitation.
- Sont compris dans l'entreprise les travaux de réhabilitation des réseaux non visitables (canalisés) soit par des techniques sans tranchée soit par remplacement en tranchée des ouvrages à réhabiliter.
- Deux ans renouvelable, 2 lots : Lot 1 : 1er, 2è, 4è, 8è, 9è, 10è, 11è, 16è, 17è, 18è, 19è / Lot 2 : 1er, 2è, 4è, 8è, 9è, 10è, 11è, 16è, 17è, 18è, 19è Mini 300 000 € HT et maxi 1 250 000 € HT.
- AAPC prévu en septembre 2019, remise des offres novembre et notification février 2020

Programme de la DPE

Les accords cadre

Renouvellement de l'accord cadre à bons de commande pour la réhabilitation de branchements particuliers du réseau d'assainissement parisien

- La ville dispose de 100 000 branchements particuliers qui sont diagnostiqués tous les 20 ans et réhabilités pour ceux qui le nécessitent. La réhabilitation des branchements consiste en le remplacement des canalisations défectueuses et la suppression des hermétiques, la réparation des fissures et la réfection de l'étanchéité au droit du mur masque, ainsi que l'ouverture des branchements avec déplacement du mur masque au droit de la limite de propriété, la réfection des branchements canalisés et le comblement des galeries hors service. 500 BP à traiter en moyenne par lot et par an.
- Marchés en trois lots géographiques (Est, Ouest et Sud)
- Marchés de 2 x 2 ans
- Mini 1 000 000 € HT et maxi 4 000 000 € HT.
- AAPC juin 2019, remise des offres juillet 2019 et notification en janvier 2020

Programme de la DPE

Les accords cadre

Renouvellement de l'accord cadre à bons de commande pour le diagnostic des ouvrages canalisés

- Le réseau d'assainissement parisien comprend 100 km environ de canalisations enterrées que l'on doit inspecter tous les dix ans.
- Les marchés concernent l'exécution de prestations de services de curage et d'inspections télévisées, levés topographiques, diagnostic du système d'assainissement et propositions de services de réhabilitation, études avant -projet / projet et contrôles préalables réglementaires à la réception des travaux de réhabilitation.
- Marchés en deux lots lots géographiques (Est et Bois de Vincennes ; Ouest et Sud compris bois de Boulogne.
- Marchés de 2 x 2 ans
- Lot 1 : mini 167 500 € HT, Maxi : 765 000 € HT Lot 2 : mini 150 000 € HT Maxi : 510 000 € HT
- AAPC juin 2019, remise des offres juillet 2019 et notification en décembre 2019

Programme de la DPE

Les accords cadre

Création de puits d'accès aux collecteurs

La SAP a défini un programme de création de puits d'accès aux collecteurs pour les engins de curage (bateaux ou wagons vannes) comprenant la création d'un puits en béton armé avec percement de l'ouvrage existant et mise en œuvre de trappes d'accès en surface.

Les quatre premiers ouvrages à l'étude sont :

- Collecteur des quais, puit d'accès au wagon vanne, avenue Victoria Paris 4^{ème},
- Collecteur bas, rue de l'université Paris 7^{ème}, bateau vanne,
- Collecteur Marceau, avenue du président Wilson, Paris 8^{ème}, bateau vanne,
- Collecteur de Clichy, rue du Port à Clichy, bateau vanne.
- Travaux sur appel d'offres Marché, en 2020/2021.

Programme de la DPE

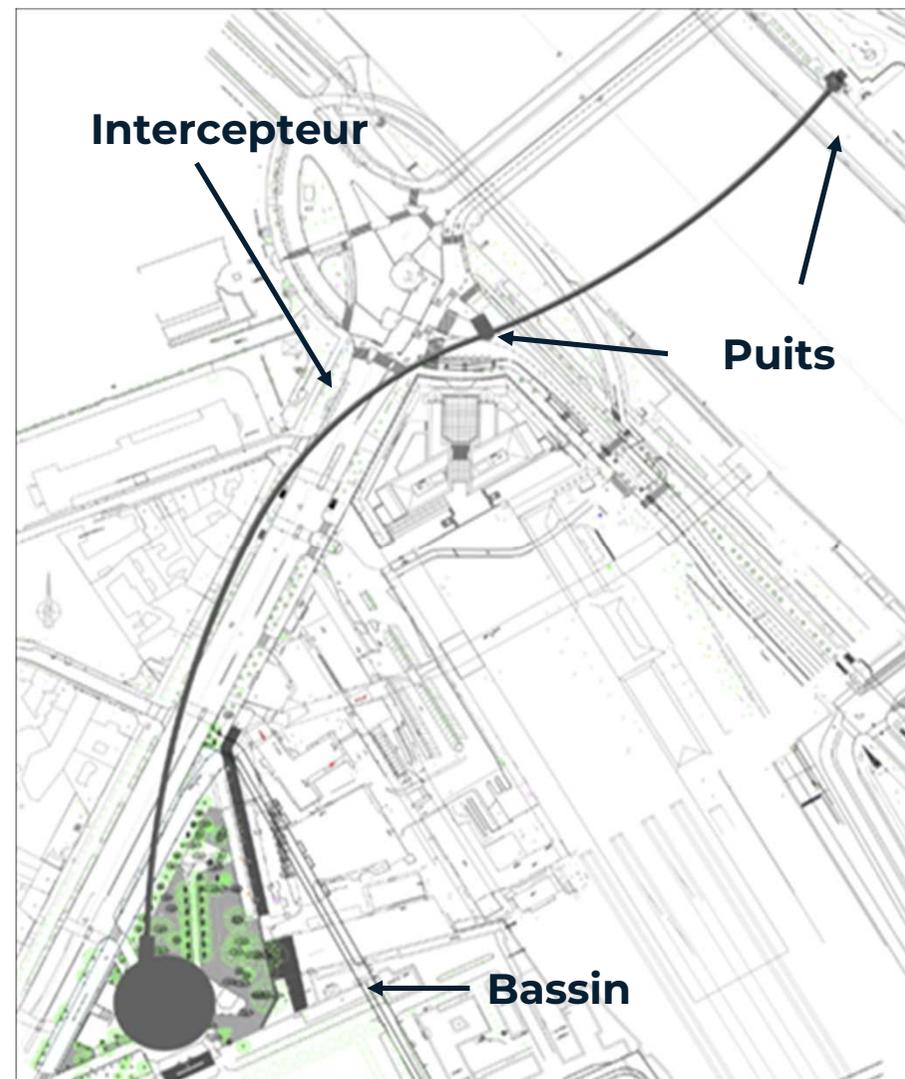
Travaux

PAQES

Bassin de stockage AUSTERLITZ

Bassin de stockage pour capter les eaux déversées par les déversoirs d'orage en amont du pont d'Austerlitz pour une pluie de retour 6 mois

- Deux puits de prise d'eau (rive gauche et droite)
- Un tunnel de diamètre intérieur 2,5 m et d'environ 600 m de long
- Un bassin circulaire enterré, sous le square Marie Curie, d'un volume utile de stockage de 46 000 m³
- AAPC juin 2019, remise des offres septembre et notification mars 2020, travaux juillet 2020



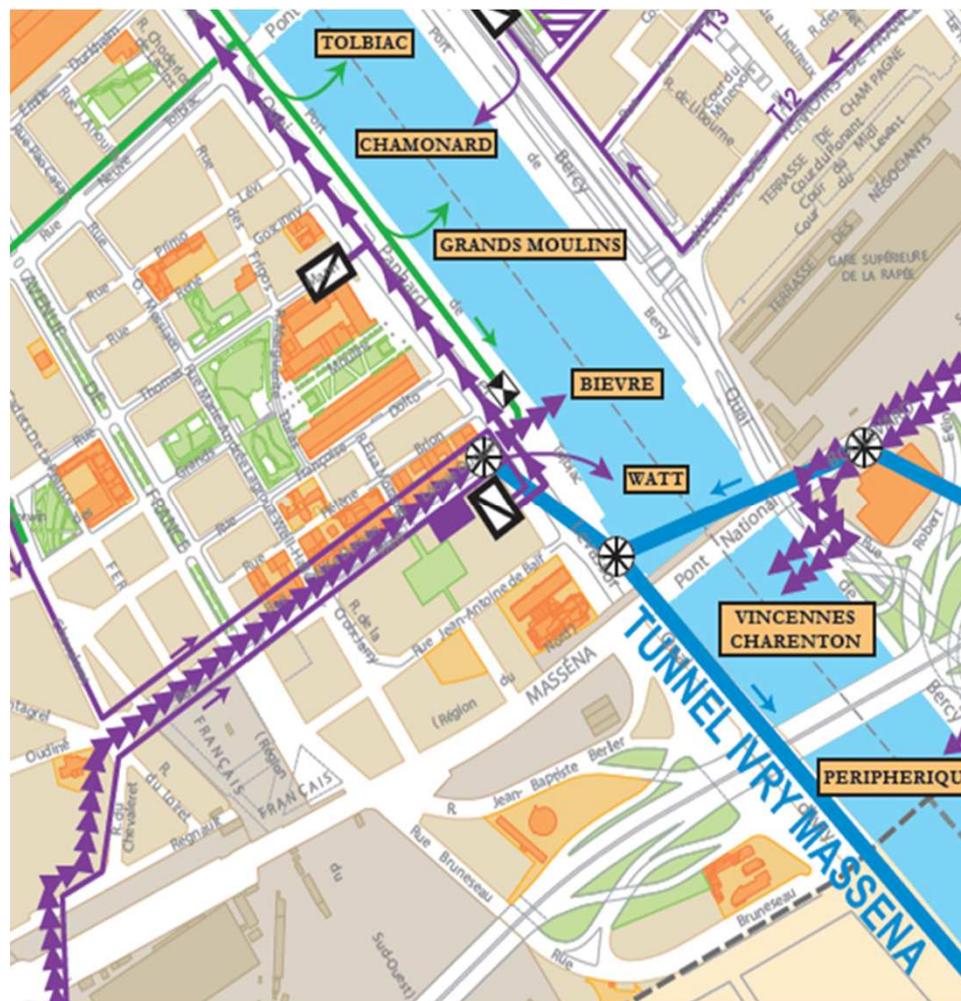
Programme de la DPE

Travaux

PAQES

Liaison WATT - TIMA

- Création d'un seuil fixe entre l'égout Watt et TIMA
- Installation d'une vanne d'isolement et batardeaux
- capteurs, automates, télésurveillance
- AAPC prévu fin 2019, notification souhaitée juin 2020, travaux septembre 2020



Programme de la DPE

Travaux

PAQES

Refonte GAASPAR –SGL (2^{ème} phase)

Rénovation totale des locaux techniques (électricité, automatismes....) avec remplacement des vannes en acier peint et des batardeaux corrodés. Et travaux de génie Civil

- 16 sites à rénover
- 5 vannes à remplacer

- AAPC prévu fin 2020, notification souhaitée mai 2021, travaux septembre 2021 (3 hivers)



Programme de la DPE

Travaux

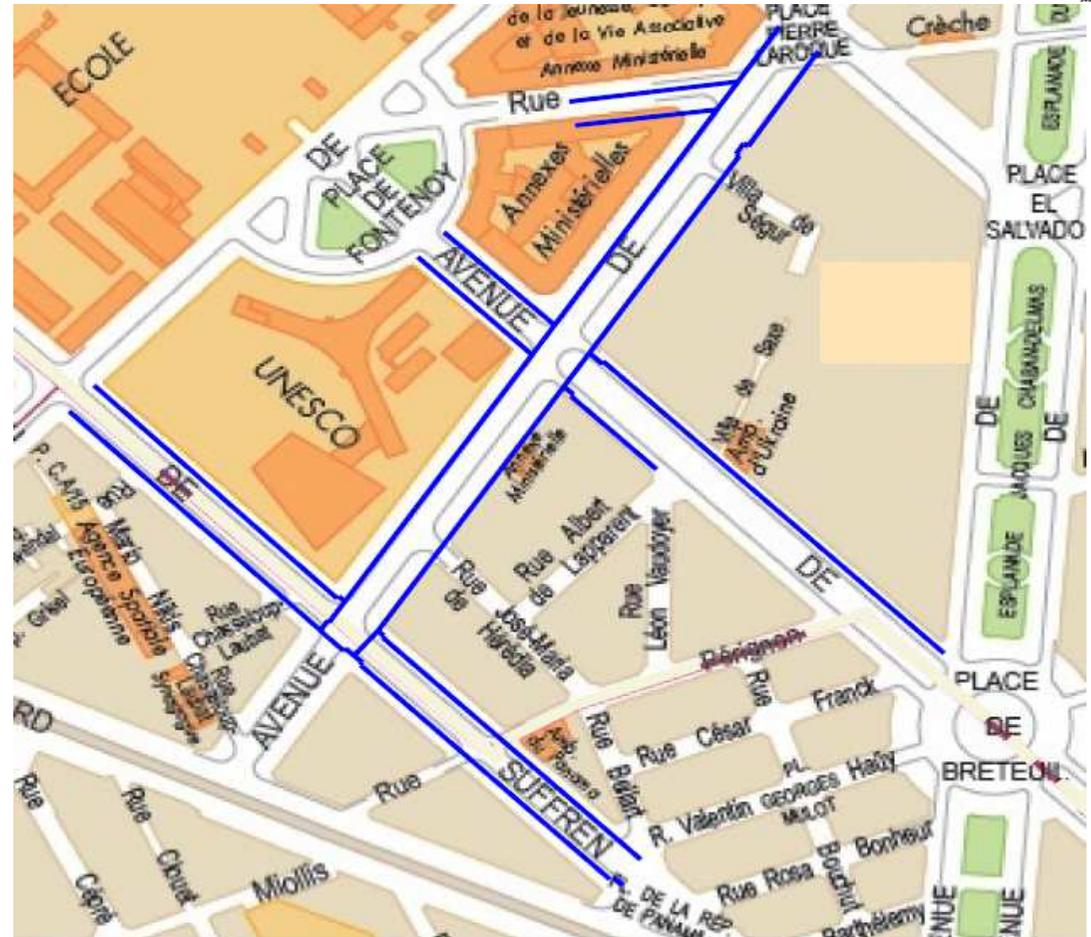
Réhabilitation

Secteur École Militaire

un linéaire de 2 763 ml d'ovoïdes de largeur variable de 0.90m à 1,40 m et 1.80m à 2,40 m de hauteur

- Désamiantage
- Génie civil
- Injection

- Marché subséquent à accord cadre, travaux deuxième semestre 2020



Programme de la DPE

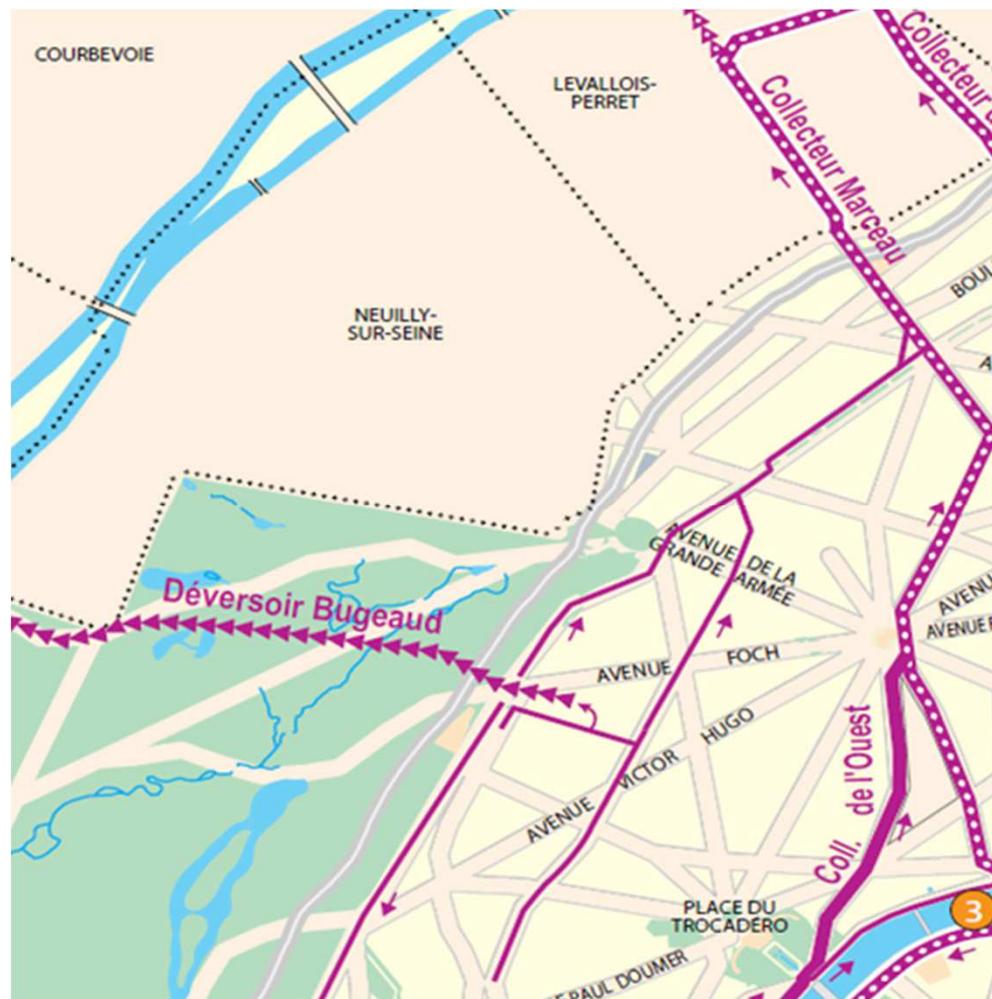
Travaux

Réhabilitation

Collecteur PEREIRE

Le collecteur Pereire fait partie du réseau structurant d'assainissement de la ville de Paris, d'un linéaire de 2100 mètres à Paris 16^{ème} et 17^{ème}.

- Désamiantage
 - Génie civil
 - Injection
- AAPC prévu en 2020, travaux fin 2020 (trois hivers).



04

Comment répondre aux consultations de la Ville ?

Rencontre fournisseurs
Secteur Voirie et Assainissement
Comment répondre aux consultations ?
accès – conseils – attentes

COMMENT RÉPONDRE AUX CONSULTATIONS ?

ACCÈS – CONSEILS – ATTENTES

ACCÉDER AUX MARCHÉS FRANCILIENS

MAXIMILIEN : LE PORTAIL DES MARCHES PUBLICS FRANCILIENS

<http://maximilien.fr/spip.php?rubrique4> (accès à l'Espace Entreprises)

- Une inscription simplifiée ;
- Accès à la programmation achats des collectivités d'IDF ;
- Inscription à l'alerte email automatique ;
- Bourse à la cotraitance / sous-traitance ;

AVOIR DES INFORMATIONS SUR LES GME : WWW.MAXIMILIEN.FR

MAXIMILIEN : UN OUTIL POUR TOUS, DES OUTILS POUR VOUS

maximilien
LE PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS FRANCILIENS

ACCUEIL LE GIP MAXIMILIEN MISSION CLAUSES SOCIALES SERVICES AUX ACHETEURS ESPACE ENTREPRISES

20 décembre 2018 : Participez à notre Atelier Découverte pour disposer d'un profil acheteur

13 décembre 2018 : Participez à notre Atelier "Se préparer au Tout démat 2018"

22 novembre... dématérialis...

Voir toutes les actualités

Programmation achats
Bourse à la co/sous-traitance
Entrepreneurs ensemble
Partenaires
Schéma de promotion des achats publics responsables
L'Instance consultative du monde économique et social
Facturation électronique

Le portail des Marchés Publics Maximilien

Bienvenue sur le PORTAIL D'AVIS MAXIMILIEN

RECHERCHE RAPIDE

Retrouvez rapidement les marchés correspondant à vos critères de recherche en précisant le lieu d'exécution (en sélectionnant un ou plusieurs départements sur la carte ci-dessous), et/ou la catégorie principale, et/ou le mot clé de votre choix

Catégorie principale:
--- Toutes les catégories ---

Mots clés:
[input]

Lancer la recherche

- Recherche avancée
- Rechercher une procédure restreinte
- Voir toutes les consultations
- Rechercher d'autres annonces

Programmation Achats et Réunion fournisseurs des membres du GIP Maximilien

Retrouvez ci-dessous les besoins à venir des acheteurs publics de Maximilien présentés en amont des phases de consultation :

Bourse à la co/sous-traitance

Une consultation vous intéresse, mais il vous manque une compétence, une qualification, vous êtes dans le secteur de l'IAE, du handicap, de l'ESS ?

Identifiez-vous et inscrivez-vous à la bourse à la co-traitance et à la sous-traitance sur le portail d'avis via le menu "Mon Compte > Description de l'activité".

La bourse à la co-traitance et à la sous-traitance a été imaginée face au constat qu'il est difficile pour les entreprises de répondre à l'intégralité de certains marchés publics du fait qu'il leur manque une compétence ou une spécialité.

CONSEILS - Comment répondre aux consultations ?

- **Seule** : l'entreprise dispose des capacités et des moyens
- **Cotraitance** : groupement momentané d'entreprises (GME) : s'associer pour être plus pertinent
 - ✓ L'intérêt : réunir des compétences et / ou des capacités
- **Sous-traitance**: en sous-traitance, il n'existe aucun lien contractuel entre le sous-traitant et la personne publique

CONSEILS - Comment répondre aux consultations ?

Les éléments de candidature

- ✓ N'oublier aucun document :
 - éléments permettant d'apprécier les capacités professionnelles ;
 - en cas de de sous-traitance : fournir un engagement de mise à disposition de moyens du sous-traitant.

- ✓ Si des **niveaux minimaux de capacité** sont exigés :
 - Fournir la preuve de la capacité ;
 - Eventuellement l'obtenir à plusieurs :
 - former un groupement (GME) ;
 - faire appel à la sous-traitance.

CONSEILS - Comment répondre aux consultations ?

Les éléments de l'offre

- Une lecture attentive des pièces ;
- Un mémoire technique circonstancié au vu des critères et des besoins ;
- Utiliser les cadres fournis par la Ville dans le dossier de consultation ;
- Transmettre tous les documents demandés ;

LES ATTENTES DE LA VILLE DE PARIS

- Des solutions répondant aux besoins exprimés
- Identifier le meilleur rapport qualité/prix ;
- Un mémoire technique qui décrit clairement l'offre des candidats
 - Un document exhaustif et clair ;
 - Un document qui respecte impérativement le cadre de réponse fourni par la Ville ;

FOCUS SUR :

- **LE NOUVEAU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE**
- **LA DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS**
- **LES ETAPES ENTRE L'ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ ET L'ÉMISSION DU PREMIER BON DE COMMANDE OU ORDRE DE SERVICE**
- **LES ATTESTATIONS ET DOCUMENTS À FOURNIR PAR LES ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES**

LE CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

LE CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

1.1 Entrée en vigueur

Regroupement des règles relatives aux différents contrats de la commande publique (domaine législatif ou réglementaire) : refonte à droit constant

- **Le code de la commande publique est entré en vigueur le 1er avril 2019**
 - Application aux marchés pour lesquels une consultation a été engagée ou un avis d'appel à la concurrence a été envoyé à la publication depuis le 1er avril 2019.
- **Depuis le 1er avril 2019, coexistent ainsi :**
 - Le Code des marchés publics de 2006, pour l'exécution des marchés lancés avant le 1^{er} avril 2016
 - L'ordonnance du 23 juillet 2015 et le décret du 25 mars 2016, pour la passation et l'exécution des marchés dont la consultation a été engagée avant le 1^{er} avril 2019
 - Le Code de la commande publique pour toutes les consultations engagées à partir du 1^{er} avril 2019 (passation + exécution)

LE CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

1.2 - Les modifications apportées

❖ DES MODIFICATIONS TERMINOLOGIQUES

- La procédure concurrentielle avec négociations (PCN) continue d'exister en tant que telle mais est renommée « procédure avec négociation »
- Le « marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables » devient le « marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables »

LA DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS

LA DEMATERIALISATION – INFORMATION ET CONSEILS

- **POUR TOUTES LES CONSULTATIONS LANCEES DEPUIS
LE 1^{er} OCTOBRE 2018, SEULS LES PLIS ELECTRONIQUES SONT ACCEPTES ;**
- **TESTER VOTRE CONFIGURATION EN LIGNE ;**
- **PAS DE SIGNATURE EXIGEE AU MOMENT DU DEPOT DE PLI ;**
- **COPIE DE SAUVEGARDE**

LA DEMATERIALISATION - Quelle signature électronique ?

LA SIGNATURE EST EXIGEE POUR L'ATTRIBUTAIRE UNIQUEMENT

QUELLES PIECES ?

- ACTE D'ENGAGEMENT
- MISE AU POINT LE CAS ECHEANT
- DC4 (ACTE DE SOUS-TRAITANCE) LE CAS ECHEANT



LA SIGNATURE ELECTRONIQUE NECESSITE L'ACQUISITION D'UN CERTIFICAT ELECTRONIQUE.

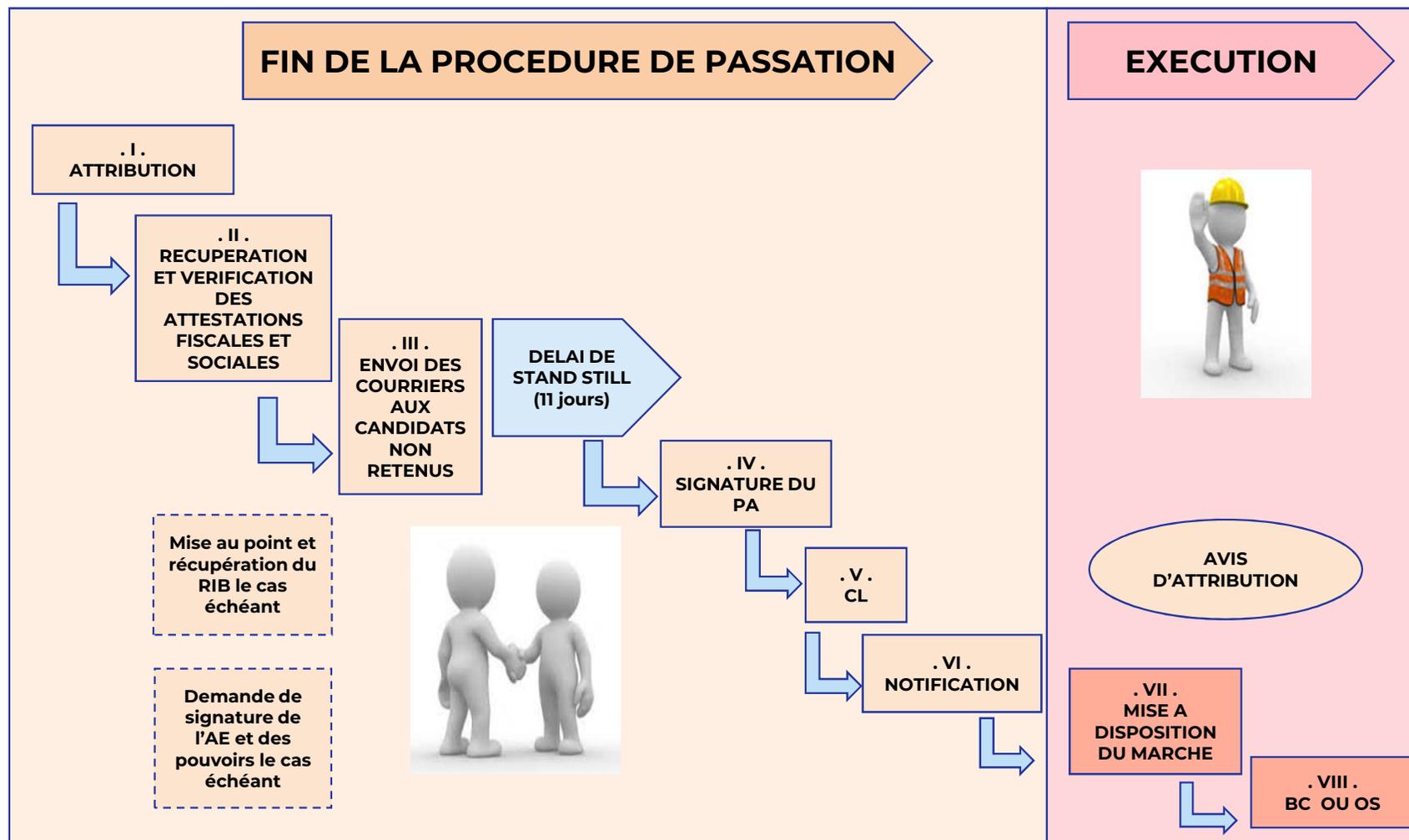
CELUI-CI EST NOMINATIF ET CONTRÔLE :

- LA PERIODE DE VALIDITE
- LA CHAINE DE CERTIFICATION
- LA NON REVOCATION
- LA NON REPUDIATION

OBTENIR LA SIGNATURE

- <https://www.economie.gouv.fr/daj/dematerialisation-publication-version-3-janvier-2019-des-guides-tres-pratiques-pour-accompagner>

LES ETAPES ENTRE L'ATTRIBUTION ET L'ORDRE DE SERVICE



LES ATTESTATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES

LES ATTESTATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE RETENU

- ✓ Ces documents sont à remettre uniquement par l'entreprise retenue **au moment de l'attribution et avant la notification** du marché.
- ✓ Ces documents sont nécessaires car ils prouvent qu'elle est à jour dans toutes ses obligations sociales et fiscales.

PIECES JUSTIFICATIVES A PRODUIRE PAR LE CANDIDAT, ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE D'UN MARCHÉ PUBLIC, ETABLI EN FRANCE

PIECES JUSTIFICATIVES A PRODUIRE PAR LE CANDIDAT, ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE D'UN MARCHÉ PUBLIC, ETABLI EN FRANCE

Les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents attestant que le candidat a souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale ou sociale et a acquitté les impôts, taxes, contributions ou cotisations exigibles :

Certificats fiscaux

Certificats sociaux

Le candidat produit également les éléments de l'article D.8254-2 du code du travail

Un extrait du registre pertinent

- un extrait K,
 - un extrait K bis,
 - un extrait D1,
 - un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription.
- <http://www.infogreffe.fr> ou <http://www.extraitkbis.com>

Une copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.

Une attestation sur l'honneur que la société ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner

Ressources utiles

Sur paris.fr - <http://www.paris.fr/pro>

1-Demande de contact avec un acheteur de la Ville
<https://teleservices.paris.fr/sourcing/>

2- Création d'alerte mail sur Maximilien
<https://marches.maximilien.fr/>

3- La plaquette fournisseur de la Direction des Finances et des Achats
<http://next.paris.fr/pro>

4- Fiches pratiques : le [GME](#), le téléchargement d'un [dossier de consultation](#) (DCE),
la [création des alertes mails](#), la [plateforme de dématérialisation des marchés publics franciliens Maximilien](#)

5- Bourse à la co/sous-traitance sur Maximilien
<http://www.maximilien.fr/>

6- Portail Paris Fournisseur réservé aux titulaires de nos marchés
<http://www.paris.fr/fournisseurs>

05

Vos questions



Merci de votre attention